

## DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre, à dix-neuf heures 30, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Etaients présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, STOLL VALERIE, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, FORESTIER ADRIEN, FUNFROCK PHILIPPE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE.

Ont donné pouvoir : WURTZ YVES à OSSWALD Nicole - HEITZ PATRICIA à FORLER BRIGITTE

Secrétaire de séance : Christiane HIGI

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17 / Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 11 septembre 2023

### DM N°056/2023 – TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Les coûts de fonctionnement (hausse de l'électricité, des charges générales, des travaux d'appoint, etc.) amènent à une réévaluation du tarif de la location, tout en conservant une attractivité du service et du prix. Les tarifs des salles communales applicables à compter du 25 septembre 2023 sont tels que dans la pièce annexe à la délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour les tarifs 2022 tels que présentés dans le tableau annexé à la présente délibération applicables dès le 25 septembre 2023.

Pour extrait conforme, le 18 septembre 2023

Le Maire, Alexandre LORENTZ



## TARIF LOCATION SALLES DE MITTELHAUSBERGEN

	EN SEMAINE A PARTIR DE 19H (TABLES + CHAISES)	LE SAMEDI OU LE DIMANCHE POUR LA JOURNEE (TABLES + CHAISES)	LE WEEK-END A PARTIR DU SAMEDI 8H00 JUSQU'AU DIMANCHE 19h (TABLES ET CHAISES)	LE WEEK-END AVEC LA CUISINE A PARTIR DU SAMEDI 8H00 JUSQU'AU DIMANCHE 19 H (TABLES + CHAISES + CUISINE)
SALLE POLYVALENTE (MAX 80 PERSONNES) - AVEC OU SANS CUISINE				
HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE	170,00 €	170,00 €	240,00 €	440,00 €
PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE	220,00 €	220,00 €	300,00 €	640,00 €
BAT A (MAX 70 PERSONNES) - SANS CUISINE				
HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE	170,00 €	170,00 €	240,00 €	
PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE	220,00 €	220,00 €	300,00 €	
SALLE POLYVALENTE + BAT A (MAX 150 PERSONNES) - AVEC OU SANS CUISINE				
HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE	340,00 €	340,00 €	480,00 €	680,00 €
PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE	440,00 €	440,00 €	600,00 €	880,00 €
GYMNASSE (NOMBRE DE PERSONNE ASSISE 500) - AVEC OU SANS CUISINE				
HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE			550,00 €	750,00 €
PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE			750,00 €	950,00 €
GYMNASSE + SALLE POLYVALENTE (NOMBRE DE PERSONNE ASSISE 580) - AVEC CUISINE				
HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE				990,00 €
PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE				1 290,00 €
GYMNASSE + SALLE POLYVALENTE + BAT A (NOMBRE DE PERSONNE ASSISE 650 PERSONNES) - AVEC CUISINE				
HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE				1 230,00 €
PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE				1 530,00 €

HABITANT DE LA COMMUNE et ASSOCIATION SIEGE SOCIAL A MITTELHAUSBERGEN et PRATIQUANT UNE ACTIVITE DANS LE VILLAGE	PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE
90,00 €	120,00 €

SALLE DE L'ASCH  
(REUNION 15 PERSONNES)

LOCATION DE LA SALLE DE L'ASCH  
**EN SEMAINE A PARTIR DE 18 heures 30**  
(UNIQUEMENT TABLES ET CHAISES)

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le

ID : 067-216702969-20230921-DM562023-DE

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE (REUNION 30 PERSONNES)	HABITANT DE LA COMMUNE	PERSONNES EXTERIEURES DE LA COMMUNE
LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL EN SEMAINE JUSQU'A 19 heures (UNIQUEMENT TABLES ET CHAISES)	90,00 €	190,00 €

CAUTION POUR TOUTES LOCATION DE SALLE	750,00 €
--	----------

CASSE / PERTE / PROPRETE	
NETTOYAGE DE LA SALLE OU VAISSELLE NON FAIT	150,00 €
ASSIETTE	5 €/PIECE
VERRE	5 €/PIECE
COUVERT	5 €/PIECE
TASSE	5 €/PIECE
MACHINE A KNACK	100,00 €
PERCOLATEUR A CAFE	100,00 €

MANUTENTION DE MATERIEL CHERCHER ET REDEPOSER DANS UNE COMMUNE VOISINE	150,00 €
SI MATERIEL FACTURE PAR UNE COMMUNE VOISINE POUR UN PRÊT REFACTURATION A	

LOCATION DE MATERIEL	
PERCOLATEUR A CAFE	20,00 €
EN DEHORS DE LA LOCATION DE LA SALLE	
MACHINE A KNACK	20,00 €
EN DEHORS DE LA LOCATION DE LA SALLE	
TABLE + BANCS (2) - GARNITURE	15,00 €
SONO AVEC MICRO	50,00 €
SCENE / PODIUM AVEC MONTAGE ET CONTRÔLE	1 500,00 €
MISE A DISPOSITION DE LA SCENE PAR JOUR	500,00 €
ESTRADE 4x4	100,00 €

PRACTIQUE DU SPORT OU D'UNE ACTIVITEE	
ASSOCIATION POUR REPETITION OU ENTRAINEMENT SI PARTICIPATION A LA VIE DE LA COMMUNE	GRATUITE TOTAL
ASSOCIATION POUR EXPOSITION, SOIREE, LOTO .....	GRATUITE UNE FOIS PAR AN PUIS TARIF EN VIGUEUR SI MATERIEL FACTURE PAR UNE COMMUNE VOISINE POUR UN PRÊT REFACTURATION A L'IDENTIQUE

PRATIQUE DU SPORT OU D'UNE ACTIVITEE	
ASSOCIATION POUR REPETITION OU ENTRAINEMENT SI PARTICIPATION A LA VIE DE LA COMMUNE	GRATUITE TOTAL
ASSOCIATION POUR EXPOSITION, SOIREE, LOTO .....	GRATUITE UNE FOIS PAR AN PUIS TARIF EN VIGUEUR SI MATERIEL FACTURE PAR UNE COMMUNE VOISINE POUR UN PRÊT REFACTURATION A L'IDENTIQUE